

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 57 (1984)

Heft: 4

Artikel: Un habitat pour tous?

Autor: Wolff, Jean-Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-128574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un habitat pour tous ?

«Un habitat pour tous?», ce slogan interrogatif nous interpelle et nous dérange dans notre pratique urbanistique ou architecturale, ainsi que dans notre recherche théorisante basée sur des modèles de développement économique dans lesquels s'intègrent le problème de l'habitat. Ce n'est pas dans le cadre restreint de ce propos qu'une réponse unique et adéquate pourra être formulée.

Cela dit, le sujet se doit d'être abordé avec circonspection et méthodologie afin de parvenir à en évoquer et en évaluer les alternatives. Il n'existe pas de règle générale en la matière; il s'agit d'examiner plusieurs propositions qui tiennent compte de multiples paramètres correspondant à des situations ponctuelles, locales, réelles ou envisageables. C'est ainsi que l'établissement d'un constat permettant de résoudre notre problématique passe d'abord par une analyse des données démographiques, économiques, géographiques et sociales de la région ou du pays considérés. Et même d'autres éléments, suivant le degré de développement, le type de société et le système politique interférant avec notre préoccupation. Concrètement, cet habitat, à qui fait-il défaut?, comment peut-on satisfaire la demande grandissante, souvent non solvable, dans les pays les plus démunis économiquement? Ce bien matériel, très rare dans certains cas, devrait être un droit vers lequel les efforts des individus et des Etats devraient tendre. Quels sont les moyens disponibles pour atteindre un tel but? Aucune recette miracle, mais des approches multiples, parfois insuffisantes et imparfaites, indiquant certaines lignes de recherche. L'élaboration d'une méthodologie peut cependant nous livrer quelques points de repère.

Le type de développement du pays conditionne en grande partie notre réflexion. Les réponses seront différentes selon que l'on envisage de donner un toit à un Sud-Américain, un Africain ou un Européen. L'appartenance à tel ou tel ensemble de pays a des répercussions sur le plan économique et les possibilités de faire face à tel ou tel manque en logements. D'autre part, considérer les situations qui caractérisent les pays industrialisés et ceux qui ne le sont pas revient à poser la question des relations Nord-Sud, et à l'intérieur des pays du tiers monde, l'opportunité des relations Sud-Sud.

La crise du logement

La crise du logement sévit toujours dans les pays développés, ceci à cause de la rareté d'habitations à prix ou à loyers abordables dans les agglomérations, et ainsi les régions urbaines connaissent une concentration très forte des activités et de la population, ce qui influe sur le marché de l'offre et de la demande. Les retards dans la planification et la construction entraînent la suroccupation d'une même unité d'habitation. Malgré les carences qui subsistent, l'objectif d'un habitat pour tous est en voie d'être atteint.

Par contre, dans les pays du tiers monde, il

n'en est pas de même; les circonstances générales sont préoccupantes à plus d'un titre. Le manque de possibilité de se loger résulte d'un contexte fort complexe rencontré dans les pays anciennement colonisés qui parviennent difficilement à faire face aux problèmes multiples entraînés par le décollage économique. L'introduction de l'économie moderne a détruit la société originelle basée sur une économie traditionnelle et englobant aux ressources agricoles certaines marchandises provenant de l'artisanat et/ou du troc. Dans ce modèle économique, étant donné souvent sa précarité et son état sommaire, l'habitat ne constituait pas le même enjeu que de nos jours. Bien sûr, il ne faut pas le considérer avec nos yeux d'étrangers, mais l'analyser dans son milieu géographique donné, selon son utilisation et selon sa fonction matérielle et sociale; alors cet habitat, aussi différencié et précaire qu'il apparaisse, peut être appréhendé et compris en relation avec toutes les composantes de l'ensemble régional, culturel et social dans lequel il s'inscrit. L'habitat en terre, en bois, en élément végétal ou animal pour la tente, répondait et répond encore dans certaines régions à une adéquation entre les données bioécologiques et les relations économiques à l'intérieur d'un terroir ou d'une entité géographique précise.

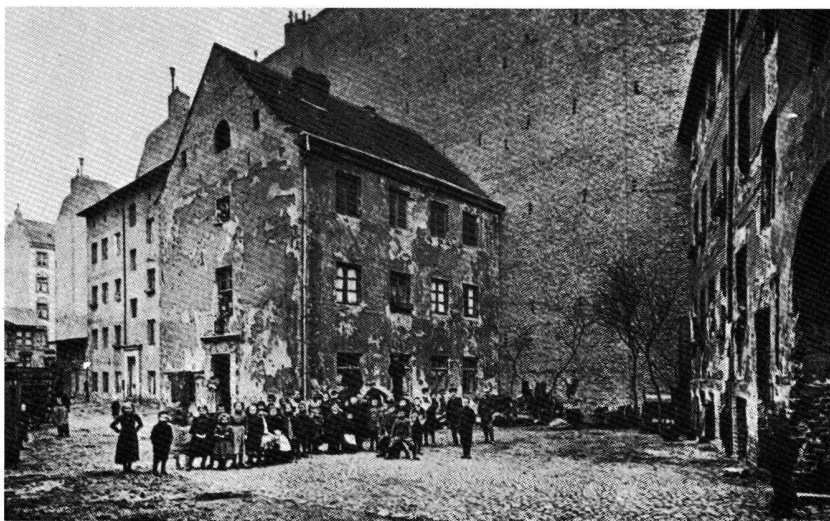
L'abri, terme qui évoque la fonction primordiale de ce type d'habitat, existait dans une économie, une société et une population stable. Dès que cet équilibre a été rompu, nous notons une désaffection pour ce type d'habitat traditionnel au profit du modèle étranger abâtardisé dans les zones urbaines. L'émigration rurale vers les premières villes contribua à ce phénomène, relayé et amplifié par l'établissement d'une «bidonvillisation» très poussée, modifiant l'aspect de certaines métropoles sud-américaines, africaines ou asiatiques.

Développement et dépendance

Cet état de choses fut constaté par des urbanistes originaires des pays industrialisés aux expériences souvent inadaptées à la connaissance réelle du mécanisme de domination économique qui a contribué à engendrer la prolétarianisation de nombreux pays. L'intégration de ces derniers à l'économie mondiale, loin d'avoir produit les effets bénéfiques que certains souhaitaient, s'est traduite pour la plupart d'entre eux par une non-solvabilité et donc par une dépendance renforcée à l'égard de l'économie mondiale. Sur le plan urbain, la carence en matière d'équipements collectifs et de logements découle de cette situation économique. La rapidité de l'urbanisation ne fait que multiplier les difficultés de tout ordre qui entravent la mise en place d'une planification tant soit peu cohérente et entraîne l'essor des constructions précaires et illicites. La non-maîtrise du développement économique et démographique ne fait qu'aggraver cet état de faits. La population du tiers monde s'urbanise très rapidement; en 1920, 68 millions d'individus résidaient dans les villes; en 1980, ils



1



2



3

1. Logements ouvriers au Pays de Galles, en Angleterre; époque de construction: vers 1790.

2. Une cour du quartier de Moabit, à Berlin, vers 1903.

3. Caracas, au Venezuela: au premier plan, un quartier de bidonvilles; dans le fond, les immeubles-tours de la ville des affaires.

étaient 800 millions. L'hyperurbanisation de nombreuses métropoles — São-Paulo, Rio de Janeiro, Mexico, Le Caire, Lagos, Bombay... — recourt à l'emploi des techniques les plus sophistiquées, permettant d'édifier les quartiers de la fin du XX^e et du début du XXI^e siècle, entourés de bidonvilles, car incapables d'absorber la totalité de la population, et en particulier celle des classes sociales défavorisées. La logique tend à structurer cette ségrégation urbaine, les moyens financiers et humains étant insuffisants à inverser la tendance. Il faut considérer cette opposition sociale et spatiale comme un fait ne pouvant être aboli du jour au lendemain. L'habitat, aussi précaire soit-il dans ces zones paupérisées, répond à un besoin primordial des individus et dans ce cadre-là, le fait d'offrir un minimum de services — points d'eau, antennes sanitaires, etc. — est d'un grand secours pour les habitants et dénote une prise en compte de leur situation par les pouvoirs publics. Devant l'évidence des difficultés que l'on rencontre à enrayer cette dégradation urbaine, il serait bon d'envisager des mesures impératives pour limiter l'attrait de telle ou telle agglomération en mettant en œuvre une politique réelle d'aménagement du territoire replaçant le problème des concentrations de population et de localisation des infrastructures d'accueil dans un cadre plus adéquat. Concrètement, l'approche locale de ce problème en milieu urbain peut trouver diverses ébauches de solution — officialisation et aménagement progressif des bidonvilles dans une première étape, puis remplacement de ces derniers au profit de constructions modernes utilisant une technologie qui tienne compte des potentialités économiques locales —, mais c'est dans sa globalité, en relation avec la mise en place de structures planificatrices régionales et nationales que cette réflexion peut déboucher sur des résultats positifs. En effet, si la tendance actuelle n'est pas freinée et inversée, les déséconomies enregistrées dans ces agglomérations ne feront que s'amplifier et provoqueront la paralysie coûteuse de telle ou telle ville.

Notre attention doit être retenue par les manifestations alarmantes qui résultent d'une non-intégration de la population à la ville et d'un dysfonctionnement des services urbains au sens large, grevant d'autant le budget national.

L'habitat rural

En milieu rural, la question de l'habitat se pose en d'autres termes. Tout d'abord, dans certaines régions, il faudrait stopper l'émigration; pour cela il faut d'abord que la main-d'œuvre trouve à s'employer localement. La restructuration de la propriété agricole et l'introduction de cultures vivrières ou industrielles exigeant de nombreux bras doivent prendre en charge cet impératif qu'est la limitation du nombre d'émigrants vers les métropoles. La création d'un habitat pour tous en zone rurale ne pose pas les mêmes complications qu'en ville. Sa spécificité en fait un atout à préserver. Une technologie simple et adaptée aux conditions climatiques et économiques de l'endroit doit être maintenue en matière d'habitat. Ceci est envisageable avec la participation de la population, afin de restreindre les coûts de l'opération et de maintenir une solidarité sociale très forte.



Sauvegarder les traditions: ici, beauté de l'architecture de terre d'une habitation rurale en Haute-Volta.

L'utilisation des ressources locales ou leur rejet soulève un problème idéologique qu'il faut élucider avant d'aller plus loin. Certains pensent que c'est par l'adoption de normes modernes que les populations rurales pourront un jour accéder au confort et aux commodités occidentales; ils s'imaginent qu'en se servant des matériaux traditionnels et de la technologie locale on interdit au futur habitant toute possibilité de mieux vivre. Il est évident qu'il faut apporter à ces populations des éléments indispensables — encadrement sanitaire, développement des pratiques hygiéniques, etc. — sans toutefois leur imposer des modèles étrangers souvent coûteux et inadaptés à leur attente. L'amélioration des techniques déjà utilisées constitue une aide efficace s'intégrant parfaitement à leur économie et leur mode de vie, et plus adéquates que l'importation de technologies élaborées. Ainsi, l'incorporation d'autres produits ou le dosage différent des matériaux traditionnels suscitent des mortiers ou des briques d'une qualité supérieure.

Le monde rural requiert des solutions qui lui soient adaptées pour éviter les excès négatifs engendrés par l'adoption de programmes d'habitat parachutés, afin d'offrir au plus tôt un toit au plus grand nombre.

Démographie galopante

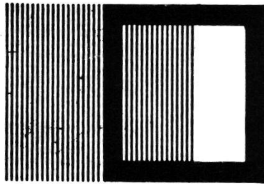
Jusqu'à maintenant, le problème du poids démographique, bien que sous-jacent, demeurerait absent de notre propos; nous allons voir en quoi ce facteur joue un rôle déterminant.

La crise du logement ne date pas d'aujourd'hui. La lecture d'Engels nous apprend que l'industrialisation de la Grande-Bretagne a entraîné des migrations importantes vers les villes qui ne purent octroyer un logement à tous les déracinés. Cette question n'a jamais trouvé de solution satisfaisante en Europe par suite des destructions massives des deux guerres mondiales, de la désertification des campagnes, de l'accroissement soutenu de la population jusqu'à une époque récente, et des modifications du mode de vie exigeant des habitations répondant à des critères plus élaborés en matière de confort, d'espace, d'isolation.

Actuellement, les pays qui connaissent une forte poussée démographique font partie des pays en voie de développement. Leur économie est tributaire du fardeau démographique qui entraîne des insuffisances pour répondre aux besoins des populations. La demande en habitat croît parallèlement à l'augmentation de la population et aux transformations économiques du pays. Bien souvent il s'avère impossible de tenir compte de ce besoin, car l'inadéquation entre les ressources budgétaires et les exigences minimales des individus crée des déficits en biens de toute nature et oblige souvent à sacrifier des investissements improductifs, comme le logement, au profit d'investissements productifs dans l'industrialisation ou dans l'agriculture. Le facteur démographique hypothèque le développement économique d'un pays et à plus forte raison l'effort fait en faveur de l'habitat, de même qu'il déséquilibre l'économie d'une façon inquiétante. C'est pourquoi le problème de l'habitat ne peut trouver de solution unique ni durable si l'écart entre population et potentialités économiques de développement se creuse au lieu de rétrécir.

Les quelques points de réflexion ici développés indiquent clairement que la problématique de l'habitat ne peut être analysée sans que soit préalablement considéré le milieu économique ambiant au sens large. Etudier cet objet en le sortant d'un tel cadre ne peut que conduire à envisager des hypothèses gratuites, qui ne pourront être en aucun cas transportées «ex nihilo» dans telle ou telle situation réelle. Les considérations d'ordre économique et politique — non formulées dans ce texte — déterminent partiellement le type de réponse que l'on peut apporter à l'interrogation qui a conduit notre propos.

Jean-Pierre Wolff, géographe, enseignant à l'Ecole polytechnique d'Alger.



mangola+cie

Fabrique de
FENÊTRES ISOLANTES

Fondée en 1890

Economie d'ÉNERGIE

Isolations phonique et thermique garanties

48, route du Bois-des-Frères
1219 Aire (Genève)
Tél. (022) 96 61 11